VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DÉPISTAGES TOXICOLOGIQUES EN LABORATOIRE

Par Profil supprimé Postée le 28/08/2017 10:42

bonjour, infirmier en CSAPA, j'ai régulièrement à accompagner des personnes en obligation de soins.
Dans le cadre, d'analyses toxicologiques exigées par le juge (onèreuses!!!), existe t-il une procèdure gratuite de prise en charge au laboratoire (en dehors de toute ordonnance médicale), mais en présence d'une ordonnance écrite du juge et d'un justificatif de suivi en CSAPA?
merci pour votre réponse et l'aide apportée à mes patients

Mise en ligne le 28/08/2017

Bonjour,

Nous sommes désolés de ne pouvoir répondre à votre question. En effet nous n'avons pas connaissance d'une possibilité de prise en charge gratuite dans le cadre d'une obligation de soins. Nous vous conseillons de vous adresser à votre hierarchie ou tout simplement au juge qui exige ces analyses. Peut être avez-vous également une collègue assistante sociale qui pourrait vous indiquer s'il existe des aides financières dans cette situation.

Cordialement